



Conseil Municipal n° 2025-6

Mardi 7 octobre 2025

Présents : Richard CHERMETTE, Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Yoan LEVITE, Virginie LAMONTAGNE, Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL, Liliane DENIS.

Absents excusés : Catherine DUCROUX pouvoir donné à Virginie LAMONTAGNE, Patrick JOLIVET, Emmanuelle SECCIA, Florian DOUHERET, Sophie DOURS.

Date de convocation : 2 octobre 2025

La séance est ouverte à 20 heures et levée à 22 heures.

DÉLIBÉRATION

Délibération n°1 : Convention de partenariat pour la mise en place d'un site de compostage collectif Entre la Communauté de Communes de L'Arbresle et la Commune

La Communauté de Communes a mis en place un site de compostage collectif sur la commune, une convention de partenariat définissant les modalités d'opération et les engagements de chaque partie, a donc été rédigée.

Après avoir présenté la convention de partenariat, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour la signer.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la CCPA.

INFORMATIONS DIVERSES

1. Réhabilitation de la salle des fêtes :
 - Avenant au contrat de la Maîtrise d'œuvre (= 7246,38 € HT),
 - Lecture du Dossier de Consultation des Entreprises. Date de la réunion jeudi 16 octobre 2025 à 14 h,
 - Financement d'État : demande du fonds vert.
2. Station d'épuration : début du chantier : réunions les lundis à 14 h.
3. Cave sous passerelle : elle sera vidée, voir pour son utilisation.
4. Remise en eau des toilettes publiques.
5. Émulsion voies communales : état des lieux des chemins abîmés.
6. Déclaration d'Intention d'Aliéner : deux dossiers parvenus en mairie cet été, le Maire indique au Conseil Municipal que la Commune n'exercera pas son droit de préemption sur ces biens. Pas de remarque.
7. Renouvellement du contrat d'assurance statutaire avec le CIGAC au 01/01/2026 : augmentation à prévoir.
8. Partenariat avec la SPA : 39 chats errants sur la voie publique à Chevinay ont été identifiés, capturés puis stérilisés.
9. Repas du CCAS du samedi 6 décembre prochain : menu et animation validés.
10. Bulletin municipal 2025 : collecte des informations auprès des associations et ce jusqu'au 18/10/2025.
11. Point animations « Octobre rose » et « Semaine bleue ».
12. Secrétariat de mairie fermée du 17 au 31 octobre 2025, des permanences seront assurées par le Maire.